



Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
38 Boulevard Van Gogh
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tel : 06.85.20.34.90.
Email : s3-lille@snepfsu.net

A Madame Le recteur de l'Académie de LILLE

Objet : affectations des professeurs d'EPS stagiaires à la rentrée 2012 et mouvement intra académique 2012

Madame Le Recteur,

Vous connaissez l'attachement de notre syndicat à une véritable formation des futurs professeurs d'EPS. Le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend : personne ne peut nier les difficultés rencontrées par les professeurs stagiaires contraints d'assurer un service à temps complet face aux élèves et de suivre de rares moments de formation en plus de leur service.

Le nouveau Président de la République et les membres de son équipe ont souligné la nécessité de revoir le dossier de la formation des enseignants ; il a été annoncé des mesures qui, dès la prochaine rentrée scolaire, doivent permettre aux professeurs stagiaires de disposer d'une réduction de leur temps de service en présence d'élèves et de bénéficier d'une formation professionnelle dans le cadre d'une décharge de service.

Nous considérons que nos collègues fonctionnaires stagiaires doivent, en conséquence, être affectés, à la prochaine rentrée scolaire (septembre 2012), sur des blocs de moyens provisoires et non sur des postes. Et nous demandons que les postes initialement bloqués pour servir de « berceaux stagiaires » soient utilisés dans le cadre du mouvement intra académique 2012.

Nous vous rappelons l'obligation de prévoir, dans chaque BMP accueillant un professeur d'EPS stagiaire ou un agrégé d'EPS stagiaire, le forfait indivisible de 3 heures pour l'animation du sport scolaire (AS / UNSS), forfait qui fait partie intégrante du service hebdomadaire des enseignants d'EPS.

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous accorder, en urgence, une audience afin de pouvoir examiner avec vous et les services du rectorat concernés :

- les blocs de moyens provisoires (BMP) qui pourraient accueillir les professeurs d'EPS stagiaires nommés dans notre académie à compter du 1er septembre 2012.
- la réinjection, dans le mouvement intra académique 2012, des postes EPS initialement bloqués au titre de « berceaux stagiaires ».

Nous ne manquerons pas de prendre contact avec votre secrétariat pour arrêter une date de réunion aussi proche que possible compte tenu de l'imminence du mouvement intra.

Dans l'attente de vous rencontrer sur un sujet qui concerne directement la réussite de tous les élèves et celle de nos jeunes collègues,

Veillez agréer, Madame le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

A Lille, le 17 mai 2012